

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 1^{er} août 2016 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Jasmin Michaud
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 5 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2016-150 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2016-151 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2016

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2016-152 Accepter les comptes du mois de juillet 2016

La liste des comptes du mois de juillet est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de juillet au montant de 128,910.75\$ et en autorise le paiement.

2016-153 2^e Demande de dérogation mineure – 511, 4^e Rang Est

Considérant la décision partagée des membres du comité consultatif d'urbanisme relativement à cette 2^e demande portant sur le même objet;

Considérant que la difficulté d'accès au terrain nécessiterait des ouvrages complexes, soient un important remblai, une entrée électrique supplémentaire, un ponceau exigeant l'autorisation du ministère des Transports, pour y construire un deuxième garage;

Considérant que la propriété est située dans un milieu agricole et que l'agrandissement du garage faisant l'objet de la dérogation s'intégrera à l'environnement du secteur au niveau architectural;

Considérant que personne n'a manifesté son opposition au projet avant la consultation publique et que la dérogation ne porte aucun préjudice aux voisins;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Alain Lachapelle que le conseil municipal accorde la dérogation mineure à M. Serge Michaud, telle que recommandée par le CCU, à l'effet de permettre l'agrandissement d'un garage existant qui aurait une superficie de 126.6 m² alors que le règlement impose une superficie limitée de 100 m². Le vote est demandé : Alain Lachapelle, Jasmin Michaud, Marianne Denicourt et Jean-François Beaulieu sont pour, Ghislain Blais est contre. Adoptée à la majorité.

2016-154 Vente d'un terrain – avenue du Versant – Émilie Mousseau et Richard Bérubé

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'achat de Mme Émilie Mousseau et Richard Bérubé pour le terrain situé au 21, avenue du Versant, lot # 5 108 212 pour un montant de 20,211.64\$ taxes incluses, et d'autoriser le maire, M. Robert Savoie, à signer le contrat de vente au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

2016-155 Autorisation d'achat – abrasif et abra-mag

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 700 tonnes d'abrasif chez DCB Sable et gravier selon le taux en vigueur en 2016, qui seront traitées avec le produit Abra-Mag par la compagnie SEBCI au coût approximatif de 8,000\$.

2016-156 Déplacement de poteaux – 5^e Rang Est

Suite au dépôt du certificat de piquetage et du plan topographique par Paul Pelletier, arpenteur, démontrant la disposition de certains poteaux électriques dans l'assiette du chemin du 5^e Rang Est;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à Hydro-Québec une évaluation du coût unitaire pour le déplacement de 7 poteaux électriques, ainsi qu'un échancier probable pour la réalisation des travaux de déplacement.

2016-157 Alimentation en eau potable – centre communautaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de LNA pour la conception et installation d'une galerie de captage horizontale comprenant plan et devis, supervision des travaux et attestation de conformité pour un montant estimé à 8,317.20\$ taxes incluses, de donner un mandat à un entrepreneur en excavation ainsi que d'autoriser l'achat du matériel nécessaire à l'installation de la galerie de captage, ces travaux faisant partie de la programmation de travaux de la taxe d'accise.

2016-158 Remplacement du drain de fondation - côté est du centre communautaire

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de remplacement du drain de fondation côté est du centre communautaire en régie interne, ainsi que la location d'une pelle mécanique pour le creusage.

2016-159 Installation d'un réseau internet sans fil au centre communautaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Télécom de La Mitis inc. pour l'installation d'un réseau internet sans fil au centre communautaire au montant de 4,332\$ plus taxes, qui permettra l'enlèvement de la ligne internet de Telus au coût mensuel de 51.68\$, récupérant ainsi cet investissement à moyen terme.

2016-160 Autorisation de paiement – aide financière pour sentier et skate-park

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 500\$ à la Corporation des Sports et Loisirs pour le projet de sentier de vélo et skate-park.

2016-161 Mandat - firme d'architectes – parc intergénérationnel phase 2

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien a reçu la confirmation d'une aide financière de 54,000\$ pour des travaux évalués à 67,500\$ pour la phase 2 du projet de parc intergénérationnel dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité de confier à une firme d'architectes le mandat pour l'élaboration de plans et devis pour ce projet de concept intergénérationnel, en respectant le cadre budgétaire de 67,500\$, incluant tous les frais incidents

Correspondance

2016-162 Avenant d'assurance – sentier de vélo et skate-park

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de l'avenant pour l'assurance responsabilité civile à Groupe Ultima, après avoir fait corriger la date d'entrée en vigueur de cet avenant.

2016-163 Colloque de zone – ADMQ

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 75\$ à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'inscription de la directrice générale au colloque de zone qui se tiendra le 14 septembre 2016 à Saint-Anaclet.

Avis de motion – règlement # 2016-294 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Valérien

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du conseil, Jasmin Michaud donne un avis de motion avec dispense de lecture de la présentation pour adoption du règlement # 2016-294 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Valérien.

Avis de motion – règlement # 2016-295 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Valérien

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du conseil, Ghislain Blais donne un avis de motion avec dispense de lecture de la présentation pour adoption du règlement # 2016-295 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Valérien.

2016-164 Motion de félicitations – Épicerie Bérubé

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien félicite les nouveaux propriétaires de l'épicerie du village, Mmes Linda et Danielle Bérubé et M. Robin Bérubé.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h30 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire